

Code du Krav Maga

Le code moral du Krav-maga :

Adhérent de la F.E.K.M./R.D., je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve

- D'honnêteté
- De non agressivité
- D'humilité
-

De respect du règlement de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs et de nos partenaires

En outre, je m'engage à n'utiliser les techniques de Krav Maga exclusivement que pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique ou celle d'autrui.

Je devrai également contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité.